

Le changement climatique est l'un des plus grands défis de notre époque. Il existe aujourd'hui un large consensus sur le fait que les émissions de CO2 doivent être réduites pour éviter de graves conséquences. Avec l'Accord de Paris sur le climat de 2015, la Suisse et tous les autres États signataires se sont engagés à réduire considérablement les émissions de CO2 d'ici 2030. La loi sur le CO2 votée par le Parlement est basée sur l'Accord de Paris. En outre, le Conseil fédéral a adopté l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050.

Comme tous les autres secteurs, l'aviation est appelée à contribuer à la réduction des émissions de CO2. À ce titre, l'Aviation Research Center Switzerland (ARCS) a lancé en 2020 le projet d'une «Road Map Sustainable Aviation» Suisse et a préparé la présente étude en collaboration avec la société Ecoplan. Un groupe de travail composé de représentants de SWISS, de l'Association suisse de l'aviation d'affaires, des aéroports nationaux de Zurich, Genève et Bâle, de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), ainsi que de l'EPF Zurich et de la Haute école spécialisée zurichoise (ZHAW) a accompagné l'étude. Durant la phase finale du projet easyJet a rejoint le groupe de travail.

Sur la base du rapport «Road Map Sustainable Aviation» Suisse, Swiss, easyJet, les aéroports de Zurich, Genève et Bâle, et l'Association suisse de l'aviation d'affaires ont adopté la déclaration d'intention suivante:

Déclaration d'intention sur la politique climatique de l'aviation suisse

1. L'aviation suisse soutient les objectifs de politique climatique de l'Accord de Paris et de la Stratégie climatique d'ici 2050 du Conseil fédéral.
2. Elle veut contribuer au respect de ces objectifs dans l'aviation également.
3. L'aviation suisse a déjà fait des efforts considérables pour réduire les émissions de CO2. Cependant, des mesures supplémentaires sont nécessaires.
4. Sur la base du rapport «Road Map to Sustainable Aviation» Suisse, l'aviation suisse a l'intention de mettre en œuvre les quatre ensembles de mesures suivants:
 - remplacement progressif du kérosène fossile par des combustibles biogènes et synthétiques (Sustainable Aviation Fuels SAF)
 - promotion d'avions plus efficaces
 - organisation d'un trafic aérien plus économe en carburant au sol et en vol
 - utilisation d'instruments économiques (compensation volontaire du CO2, participation à ETS et CORSIA comme solution provisoire, ainsi que des projets de suppression de carbone afin de réduire les émissions restantes).
5. Pour mettre en œuvre ces quatre ensembles de mesures, le trafic aérien dépend de conditions-cadres politiques et juridiques appropriées. Le gouvernement fédéral est donc invité à soutenir activement la «Road Map Sustainable Aviation» Suisse. Les mesures de réduction des émissions de CO2 dans l'aviation doivent notamment être

spécifiquement promues afin de développer rapidement les combustibles synthétiques (SAF) et les introduire sur le marché.

6. L'aviation étant une industrie mondiale, toutes les mesures doivent être coordonnées au niveau international dans la mesure du possible. La Suisse doit militer activement pour cette coordination à l'échelle planétaire.

Le texte de l'étude (en allemand) et le résumé en français sont disponibles sur le site de l'Aviation Research Center Switzerland (ARCS) <https://www.arcs.aero/fr>